ou situation inhabituelle près de votre domicile (voiture, pléton, démarcheurs non identifiés). Signalez aux forces de l'ordre toute présence suspecte ou sur les parkings



de cambriolages, vous pouvez demander la Afin de renforcer la vigilance dans votre quartier et diminuer les risques mise en œuvre du dispositif de participation citoyenne.

tants d'un quartier, dans l'objectif d'un maillage forces de l'ordre et habi-Contactez votre maire, Il met en relations élus, solidaire entre voisins.

Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes !



### SI VOUS ÊTES VICTIME

- mais signalez rapidement les faits aux forces N'intervenez jamais personnellement, de l'ordre,
- · Ne touchez à rien, ne rangez pas, ne nettoyez pas.
- · Dressez la liste de ce qui vous a été dérobé.
- Déposez plainte auprès du commissariat de police ou de la brigade de gendarmene compétente sur le lieu de votre domicile.
- chèque: 0892683208 · Faites opposition

- carte bancaire: 0892705705

### Vol d'un téléphone portable

Faites bloquer la ligne en contactant votre opérateur

- tapez \*#06# sur le clavier ou coffret d'emballage; munissez-vous du numéro IMEI de l'apparell;
- O déposez plainte.

déclaration le récépissé du dépôt de plainte, par lettre Déclarez le vol à votre assurance en joignant à votre recommandé avec accusé de réception, dans un délai de deux jours ouvrés.

Votre brigade de gendarmede ou commissariat de police:

Adresse. Plue de La locardire.

76660 LONDINIERES



# ADOPTEZ LES BONS RÉFLEXES CONTRE LES CAMBRIOLAGES

### PROTEGEZ LES ACCÈS

- Équipez vos portes d'un système de fermeture flable, anti-intrusion.
- Installez des équipements adaptés et agréés (volets, grilles, éclairage programmé, détecteurs de présence, système d'alarme).
- Demandez conseil à un professionnel

Faites installer une serrure anti-effraction cordifiée par le Centre national de prévention et de protection, la norme A2P (Assurance prévention protection) garantit la résistance des matériels auxquels elle est accordée.

Vous pouvez signaler votre absence au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie (parfois la police municipale). Dans le cadre de leurs missions quotidiennes, les forces de l'ordre pourront surveiller votre domicile.

 Renseignements et formulaires auprès de la gendarmerie ou de la police ou sur Internet: www.interieur.gouv.fr



### SOYEZ VIGILANT

- Fermez toutes les issues de votre habitation (portes, fenêtres, baies, portails...).
- Ne laissez pas entrer d'inconnu dans votre domicile, même s'il s'agit d'une femme ou d'un enfant.

- Demandez leur carte professionnelle aux gendarmes, policiers, agents EDF & des Eaux, etc.
- N'inscrivez pas vos noms et adresse sur votre trousseau de clés.
- Ne laissez pas vos clés sous le paillasson, dans la boîte aux lettres, dans le pot de fleurs...
   Conflez-les plutôt à une personne de conflance.
- N'indiquez que votre nom, jamais le prénom ni votre état (Mme veuve...) sur la sonnette, la boîte aux lettres ou votre répondeur téléphonique.
- De nuit, en période estivale, évitez de laisser les fenêtres ouvertes, surtout si elles sont accessibles depuis la voie publique.

### En votre absence:

- fermez les volets;
- dissimulez vos objets de valeur (moyens de paiement, numéraire, bijoux, multimédias);
- demandez à une personne de confiance de passer relever le courrier, ouvrir quelques instants les volets, tondre la pelouse...

### SOYEZ PREVOYANT

- Faites un inventaire des objets de valeur (bijoux, multimédia...) photographiez-les, relevez les numéros de série (vous trouverez un exemple d'inventaire sur le site www.liste-objets-voles.fr).
- Ne conservez pas d'importantes sommes d'argent à votre domicile.
- Dissimulez vos bijoux durant votre absence (les salles de bains et les chambres sont les pièces principalement fouillées).
- Ne mentionnez pas sur les réseaux sociaux vos dates de vacances ou vos absences.
- Votre voisinage participe aussi à la surveillance passive de votre habitation, vous pouvez lui signaler vos absences afin qu'il prête une attention particulière pendant celles-ci.
- Ne laissez pas la végétation envahir votre périmètre et vous isoler des vues depuis la rue.

## LES VOLS LIÉS AUX VÉHICULES

## AYEZ LES BONS RÉFLEXES

- En quittant votre véhicule, vérifiez que les portières sont bien fermées et verrouillées.
- Ne laissez aucun objet apparent (argent, sac, portefeuille, vêtements, multimédia...).
- Ne laissez jamais votre moteur allumé en votre absence.
- Retirez systématiquement les clefs du contact
- Ne laissez pas les vitres ouvertes
- Evitez le stationnement dans les lieux isolés.
- Ne diffusez pas d'annonce sur les sites de vente en ligne en précisant votre adresse ou en publiant une photographie représentant la plaque d'immatriculation de votre véhicule.

LE HOME-JACKING c'est le fait de dérober un véhicule après avoir récupéré les clefs de ce dernier dans une habitation, en commettant ou non une effraction et le plus souvent durant le sommeil des victimes].

#### Les conseils

- Si vous avez un garage, stationnez votre véhicule à l'intérieur.
- Fermez et verrouillez les portes de garage et le portail de votre propriété.
- Ne laissez pas les clefs de contact, ni les télécommandes d'ouverture dans le véhicule.
- Verrouillez votre voiture, même chez vous.
- Ne déposez pas les clefs des véhicules et de votre habitation, vos sacs à main, à la vue, près des porfes d'entrée de la maison et du garage.
- Ne diffusez pas sur les sites de vente en ligne votre adresse.



Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux

Papabook<sup>e</sup> : gendarmere datelne martimo Twitter<sup>e</sup> : GPCscuNii175



### Vous avez été victime d'un cambriolage? Que faire?

composant le 17 (24h/24 - 7i/7). ► Signalez les faits en



►Ne touchez à rien, afin de faciliter conservation des traces et indices ► Dressez la liste de ce qui vous a été volé en joignant des photos des biens dérobés. ▶ Déposez plainte à votre commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie de votre domicile.

° Faites opposition en composant le

08.92.68.32.08 Carte bancaire volée..... Chèque volé.....

cas de verrous, codes d'accès en ▶Remplacez rapidement vos dégradations ou vol de vos clés. serrures et

▶ Relevez les n° de série de vos appareils et photographiez vos objets de valeur.

procédez ► En cas de vol à l'arrachée, à la tire ou à la changement des clés, an SOA mmédiatement de roulotte serrures.



### c'est l'affaire de tous La prévention



des boîtes aux lettres, fermez les portes et Participez activement à la protection de votre voisinage : relevez le courrier débordant renêtres ouvertes, interpellez toute personne nconnue dans l'immeuble.

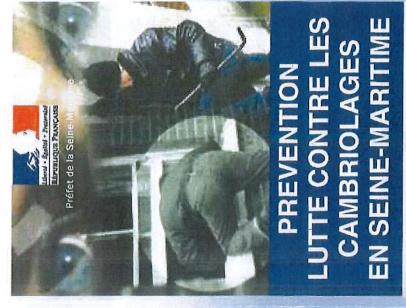
vulnérables de votre quartier (personnes ▶ Brisez l'isolement des résidents les plus âgées, isolées, malades...).

► Sensibilisez votre entourage aux réflexes de sécurité et à l'intérêt d'une surveillance nutuelle en cas d'absence. Signalez rapidement et avec précision cour comportement suspect ou situation e localisation, nombre signalement d'individus suspects...). (faits, nhabituelle

mais alertez aussitôt les forces de sécurité personnellement N'intervenez jamais en composant le 17.

► Contactez le commissariat de police ou la gendarmerie de votre commune, pour obtenir des conseils sur la mise en sécurité de vos





Pour lutter contre les cambriolages





vous donnent quelques conseils pratiques



De plus en plus, les escrocs abusent de la confiance des habitants. Pour éviter d'être victime de ce type d'escroquerie, ne laissez pas entrer chez vous des inconnus:

- Même s'il s'agit de femmes et d'enfants.
- ▶D'une personne en uniforme (agents ERDF, policiers, gendarmes, agents du service des eaux...) ; exigez systématiquement la présentation d'une carte professionnelle.
- Ne laissez entrer qu'une seule personne à la fois.
- ►En cas de suspicion, appelez les forces de sécurité en composant le 17.



▶ Prévenez le HOME-JACKING (vol de véhicule), en ne laissant ni sacs, ni clés près de la porte d'entrée, ni papiers à bord du véhicule. Mémorisez votre n° d'immatriculation.

#### Vous sortez ! Soyez vigilants



▶ Fermez toutes les issues de votre habitation (portes, fenêtres, cave, garage...) même pour une absence de courte durée.

Ne cachez pas vos clés à l'extérieur (paillasson, boîte aux lettres, pot de fleurs...).

▶ N'indiquez que votre nom, jamais le prénom ni votre état (Mme veuve...) sur la sonnette, la boîte aux lettres ou votre répondeur téléphonique.

Ne conservez pas d'importantes sommes d'argent à votre domicile.

Conservez vos objets de valeurs dans un lieu sûr.

►Renforcez votre porte d'entrée (si possible blindée) avec une ou deux serrures supplémentaires.

► Installez une alarme performante, un temporisateur (lumière, musique...) qui fera croire à l'occupation du domicile.



## Vous partez en vacances! Prenez vos précautions



Signalez votre départ auprès des services de police ou de gendarmerie lors de chaque période de vacances.





- ➤ Assurez-vous d'avoir verrouillé l'ensemble des issues de votre habitation.
- ➤ Ne laissez aucun outil ou échelle dans le jardin ou à proximité du logement.
- Ne mentionnez pas votre absence sur votre répondeur téléphonique ou sur les réseaux sociaux.
- ► Demandez aux services de la Poste ou à un voisin de conserver votre courrier (une boîte aux lettres pleine est le signe d'une habitation inoccupée).
- ▶ Indiquez la durée de votre absence à vos amis et voisins. Donnez vos clés à une personne de confiance qui passera chez vous régulièrement et donnera l'impression que le logement est occupé.

## SI VOUS ETES VICTIME D'UN CAMBRIOLAGE

Prévenez immédiatement, en composant le 17, le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie du lieu de l'infraction.

Si les cambrioleurs sont encore sur place, ne prenez pas de risques inconsidérés; privilégiez le recueil d'éléments d'identification (véhicule, langage, vêtements...).



Avant l'arrivée de la police ou de la gendarmerie : extérieur :

- ne touchez à aucun objet, porte ou fenêtre;
- interdisez l'accès des lieux à toute personne, sauf en cas de nécessité.

de gendarmerie de votre choix (conformément à la Charte Déposez plainte au commissariat de police ou à la brigade d'accueil de la police et de la gendarmerie nationale). Munissez-vous d'une pièce d'identité.

Vous pouvez pré-déposer plainte en ligne

Faites opposition auprès de votre banque, pour vos (www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr).

chéquiers et cartes de crédits dérobés. Déclarez le vol à

votre assureur.

Le dépôt de plainte après un cambriolage ou une tentative est essentiel.

Ces unités sont épaulées par des policiers ou des Il permet aux cellules cambriolages implantées dans ainsi de favoriser l'identification des auteurs de délits. gendarmes, formés en police technique et scientifique, qui se déplacent sur chaque cambriolage pour relever chaque département de faire des recoupements et les traces et indices.



DE L'INTERIEUR

Libert - Egalist - Pasternist Ribrutticy-E PRANÇASER

### **VOUS ETES VICTIME D'UN CAMBRIOLAGE: COMPOSEZ LE 17 0U LE 112**

TÉLÉPHONES PORTABLES MOBILE

SFR: 10 23

**/OTRE COMMISSARIAT DE POLICE OU VOTRE BRIGADE DE GENDARMERIE:** 

0235.53-80.17 C2.35. 85.76.17 Londenières: Envermen

## www.interieur.gouv.fr

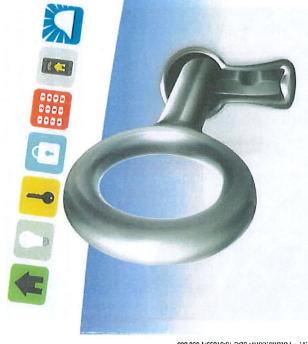












© DICOM - Photos © SIRPA - P.P. - Fotolia.com- 5DG 13-31635-1 000 ∪00

## PROTEGEZ VOTRE DOMICILE

Lorsque vous prenez possession d'un nouvel appartement ou d'une maison, pensez à changer les serrures.

Equipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un viseur optique, d'un entrebâilleur.

Installez des équipements adaptés et agréés (volets, grilles, éclairage automatique intérieur/extérieur, alarmes ou protection électronique...). Demandez conseils à un professionnel.

N'inscrivez pas vos nom et adresse sur votre trousseau de clés.

Si vous avez perdu vos clés et que l'on peut identifier votre adresse, changez immédiatement vos serrures.

Ne laissez pas vos clés sous le paillasson, dans la boîte à lettres, dans le pot de fleurs... Confiez-les plutôt à une personne de confiance.



## PROTEGEZ VOTRE DOMICILE

Fermez la parte a double tour, même lorsque vous êtes chez vous. Soyez vigilant sur tous les accès, ne laissez pas une clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée.

De nuit, en période estivale, évitez de laisser les fenêtres ouvertes, surtout si elles sont accessibles depuis la voie publique.

Ne laissez pas traîner dans le jardin une échelle, des outils, un échafaudage...

Avant de laisser quelqu'un pénétrer dans votre domicile, assurez-vous de son identité en utilisant l'interphone, le judas ou l'entrebâilleur de porte.

En cas de doute, même si des cartes professionnelles vous sont présentées, appelez le service ou la société dont vos interlocuteurs se réclament.

Ne laissez jamais une personne inconnue seule dans une pièce de votre domicile.

Placez en lieu sûr et éloigné des accès, vos bijoux, carte de crédit, sac à main, clés de voiture et ne laissez pas d'objets de valeur qui soient visibles à travers les fenêtres.

Si vous possédez un coffre-fort, il ne doit pas être visible des personnes de passage chez vous.

Photographiez vos objets de valeur pour faciliter les recherches en cas de vol.

Notez le numéro de série et la référence des matériels, conservez vos factures ou expertises pour les objets de très grande valeur.

Signalez au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie tout fait suspect pouvant laisser présager la préparation ou la commission d'un cambriolage.

Vous pouvez contacter votre **référent sûreté** pour réaliser une consultation de sûreté de votre domicile (renseignez-vous auprès de votre commissariat de police ou de votre brigade de gendarmerie).

## EN CAS D'ABSENCE DURABLE

Prévenez une personne de confiance de votre entourage (famille, ami, voisin, gardien...).

Faites suivre votre courrier ou faites le relever par une personne de confiance : une boîte à lettres débordant de plis révèle une longue absence.

ouvre régulièrement les volets le matin. Créez l'illusion d'une présence, à l'aide d'un progran

Votre domicile doit paraître habité; demandez que l'on

Créez l'illusion d'une présence, à l'aide d'un programmateur pour la lumière, la télévision, la radio...

Ne communiquez pas vos dates de vacances ou vos absences par tweet, ou sur votre mur Facebook.

Transférez vos appels sur votre téléphone portable ou une autre ligne.

Dans le cadre des opérations «Tranquillité vacances» organisées tout au long de l'année, signalez votre absence au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie; des patrouilles pour surveiller votre domicile seront organisées.



bancaire. ments par carte privilégiez les paletrop d'espèces; Évitez de détenir

réfléchissant.

telig nu'b suov -zədinpə , fiun si

Soyez prudent

c,est aussi Votre sécurité,

des inconnus.

vous laissez pas soyez vigilant et ne

tomatique de billets, -us ruetudirtelb uA

en bandoulière sous

votre sac fermé et Dans la rue, portez

distraire par

le bras.

en voiture. Piéton, à pied comme

la sécurité routière.

porte d'entrée. entrebäilleur à votre tures fiables et un système de fermedomicile par un Protégez votre

treprise avant auprès de son envériflez sa qualité bier, électricien...), un eulmoo snov sente sans rendezbersonne se préà un inconnu si une N'ouvrez Jamais

国OFIG

de lui ouvrir. -mold) lennoisseford

que vous êtes sur merciales, vérifiez transactions comdonnées bancaires Jamais vos coorzənbinummoo Sur internet, ne

·(« sdttd ») nu site securise par e-mail. Pour vos

«Seniors, pour votre sécurité, ayez les bons réflexes!» Pour en savoir plus, consultez le guide

sur le site www.interieur.gouv.fr







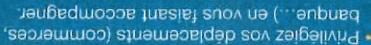


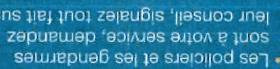




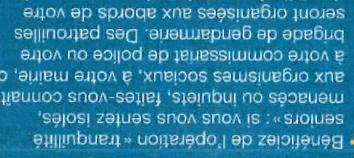
#### ayez les bons réflexes! pour votre sécurité, Seniors,

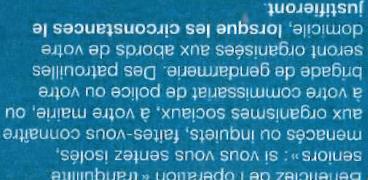
participez à la vie de votre quartier. Ne restez pas seul(e). Gardez le contact et

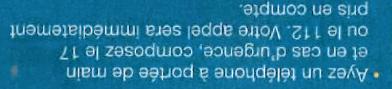




leur conseil, signalez tout fait suspect.













## SI YOUS ETES VICTIME D'UN CAMBRIOLAGE

Prévenez immédiatement le commissariat de police ou la Si les cambrioleurs sont encore sur place, ne prenez pas de risques inconsidérés ; privilégiez le recueil d'éléments d'identification (type de véhicule, langage, stature, vêtebrigade de gendarmerie du lieu de l'infraction.

gez les traces et indices à l'intérieur comme à l'extérieur : Avant l'arrivée de la police ou de la gendarmerie : proté-

- ne touchez à aucun objet, porte ou fenêtre,
- interdisez l'accès des lieux à toute personne, sauf en cas de nécessité.

Déposez plainte au commissariat ou à la brigade de votre choix (article 5 de la Charte d'accueil du public). Munissez-vous d'une pièce d'identité. Faites opposition auprès de votre banque, pour vos chéquiers et cartes de crédits dérobés.

Déclarez le vol à votre assureur.

Il permet aux cellules cambriolages implantées dans lice technique et scientifique qui se déplacent sur chaque chaque département de faire des recoupements et ainsi lées par des policiers ou des gendarmes formés en pod'appréhender les malfaiteurs. Ces unités sont épau-Le dépôt de plainte après un cambriolage est essentiel cambriolage pour relever les traces et indices.

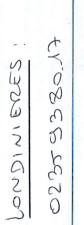


### /OUS ETES VICTIME D'UN CAMBRIOLAGE: COMPOSEZ LE 17 OU LE 112

l'ÉLÉPHONES PORTABLES VOLÉS :

SFR: 10 23

VOTRE COMMISSARIAT DE POLICE OU VOTRE BRIGADE DE GENDARMERIE:



www.interieur.gouv.fr

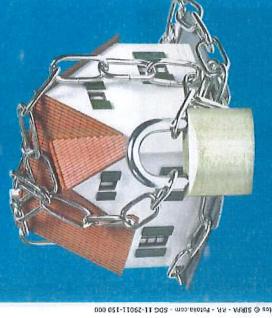








### CONTRE LES CAMBRIOLAGES, AYEZ LES BONS RÉFLEXES!



DOD 051-11062-11 DOS - WOO: GOOD - SDC 11-29011-120 000

## PROTEGEZ VOTRE DOMICILE

Lorsque vous prenez possession d'un nouvel appartement ou d'une maison, pensez à changer les serrures.

Equipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un viseur optique, d'un entrebâilleur.

Installez des équipements adaptés et agréés (volets, grilles, éclairage automatique intérieur/extérieur, alarmes ou protection électronique...). Demandez conseils à un professionnel.

N'inscrivez pas vos nom et adresse sur votre trousseau de clés.

Si vous avez perdu vos clés et que l'on peut identifior votre adresse, changez immédiatement vos serrures.

Ne laissez pas vos clés sous le paillasson, dans la boîte à lettres, dans le pot de fleurs... Confiez les plutôt à une personne de confiance.



## PROTEGEZ VOTRE DOMICILE

Fermez la porte à double tour, même lorsque vous êtes chez vous. Soyez vigilant sur tous les accès, ne laissez pas une clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée.

De nuit, en période estivale, évitez de laisser les fenêtres ouvertes, surtout si elles sont accessibles depuis la voie publique.

Ne laissez pas traîner dans le jardin une échelle, des outils, un échafaudage...

Avant de laisser quelqu'un pénétrer dans votre domicile assurez-vous de son identité en utilisant l'interphone le judas ou l'entrebâilleur de porte.

En cas de doute, même si des cartes professionnelles vous sont présentées, appelez le service ou la société dont vos interlocuteurs se réclament.

une autre ligne.

Ne laissez jamais une personne inconnue seule dans une pièce de votre domicite.

Placez en lieu sûr et éloigné des accès vos bijoux, carte de crédit, sac à main, clés de voiture et ne laissez pas d'objets de valeur qui soient visibles à travers les fenêtres.

Si vous possédez un coffre-fort, il ne doit pas être visible des personnes qui passent chez vous.

Photographiez vos objets de valeur pour faciliter les recherches en cas de vol.

Notez le numéro de série et la référence des matériels, conservez vos factures ou expertises pour les objets de très grande valeur.

Signalez au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie tout fait suspect pouvant laisser présager la préparation ou la commission d'un cambriolage.

## EN CAS D'ABSENCE DURABLE

sque vous êtes Avisez vos voisins ou le gardien de votre résidence, ne laissez pas

Faites suivre votre courrier ou faites le relever par une personne de confiance : une boîte à lettres débordant de plis révèle une longue absence.

Votre domicile doit paraître habité ; demandez que l'on ouvre régulièrement les volets le matin.

Crèez l'illusion d'une présence, à l'aide d'un programmateur pour la lumière, la télévision, la radio...

Ne laissez pas de message sur votre répondeur téléphonique qui indiquerait la durée de votre absence. Transférez vos appets sur votre téléphone portable ou

Dans le cadre des opérations «Tranquillité vacances» organisées durant les vacances scolaires, signalez votre absence au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie ; des patrouilles pour surveiller votre domicile seront organisées.

